COMPLEXE
INDUSTRIALO-UNIVERSITAIRE 2035

2035
POUR LA GUADELOUPE
EN NORD GRANDE-TERRE



PRÉSENTÉ PAR

Cohésion Sociale et Libertés Républicaines

sous la direction de

HENRY ROUSSEL DUPRE

Directeur de projet informatique

La force de penser et le courage d'agir

Lorsqu'en mars 2009 nous avons décidé de créer notre Association, il s'agissait pour nous de défendre, par tous les moyens légaux, la cohésion sociale ainsi que les libertés républicaines, - nécessaires à l'harmonie et au développement économique de notre société – dans un contexte où elles avaient été particulièrement malmenées.

Il ne s'agissait donc pour nous, ni de fustiger, ni de heurter, et encore moins de provoquer qui que ce soit mais bien au contraire de rassembler la majorité silencieuse, pour faire bouger les choses, peser sur les initiatives du gouvernement, en participant par exemple au débat actuellement instauré dans les DOM, drainer et faire circuler toute information ou réflexion utiles à cette fin, et mettre en place une organisation sérieuse permettant enfin de faire face, par des moyens légaux, à la propagande et aux activités subversives à venir.

Les progrès des moyens de communication, font que chacun peut en temps réel, être informé de tout ce qui se passe dans le monde. Cela ne peut que développer l'esprit critique et faciliter l'adhésion de chaque citoyen guadeloupéen à la recherche de ce point commun qu'est une meilleure application des principes républicains.

Réfutant toute dérive autoritaire, mais soucieux de promouvoir une société basée sur des fondements démocratiques, nous avons élaboré un Projet fondé juste sur les grandes idées qui font le développement du Monde.

La première observation élémentaire, est que nul pays, quelque soit sa taille, sa géographie et son histoire ne peut vivre et se développer en se repliant sur lui-même. De la Chine à l'URSS ou la Russie en passant par le Chili, Cuba ou autres dictatures communistes ou non, toutes ont mal fini. Seule la Chine, grâce à son ouverture sur le monde et la copie améliorée des technologies venues d'ailleurs, a réussi une entrée fracassante dans le commerce mondial.

La seconde observation fondamentale est que, ni l'agriculture ni la mer ne fondent les richesses du monde d'aujourd'hui, et moins encore de demain. Ce sont les nouvelles technologies. Bien sûr, il est indispensable pour notre avenir de protéger ces deux piliers de l'activité humaine, mais encore faut-il avoir l'argent pour le faire. Et cet argent, aujourd'hui vient des nouvelles technologies. Il suffit de regarder l'état actuel de l'industrie française - par exemple celui de l'industrie automobile - pour comprendre qu'on en est là simplement pour avoir abandonné la recherche de pointe, dans ce pays, tout en acceptant de transférer notre savoir-faire à l'extérieur. (en Chine par exemple)

Ces deux atouts, nous en disposons en Guadeloupe pour peu que nous le voulions.

S'ouvrir sur le monde : C'est ce que nous offre à profusion les moyens modernes de communication, réseaux sociaux et Internet de pointe.

S'ouvrir aux nouvelles technologies : c'est ce qui a sauvé la France en 1958 avec les centres de recherche et les Technopoles qui ont inondé la France et dont l'exemple parfait est celle de Sophia Antipolis, première Technopole d'Europe. Située dans un environnement naturel unique, elle rassemble des entreprises, et des instituts de recherche

Souvent, je me suis posé la question : **L'Université des Antilles est-elle pour nous une chance ou un handicap ?**
Est-elle là pour nous enfermer sur nous-même où pour nous ouvrir sur le monde ?

La réponse, ce sont nos jeunes qui nous l'ont apporté ! Leurs études terminées, ils s'en vont prospérer dans le monde.
Nous les retrouvons, aux Etats Unis, au Canada, en Europe, à Dubay, en Inde, en Chine, au Japon ou dans le Sud Est Asiatique.
Ce que nous vous proposons, c'est de les ramener ici, dans un « Sophia Antipolis Guadeloupe » et de permettre en même temps aux futurs étudiants comme aux anciens, de s'épanouir ici, tout en permettant au reste de la Guadeloupe de trouver son avenir dans la France et dans le monde.

Amédée ADELAIDE

INTRODUCTION

Alors que la quasi-totalité des élus de la Guadeloupe cherchent à imposer à marche forcée une évolution institutionnelle et/ou statutaire, en considérant qu'elle serait la condition préalable à tout développement économique et à un avenir meilleur pour la population, nous considérons qu'un tel projet aura pour conséquence le risque de sortir du cadre juridique français, risquant ainsi d'engendrer instabilité et isolement. **Nous maintenons que la sagesse et l'intérêt de la GUADELOUPE est de rester dans le droit commun institutionnel de la France.** Ce n'est pas de l'immobilisme ou le statut quo : si le droit commun institutionnel évolue, alors nous évoluons avec lui considérant que ce qui est bon pour les uns est bon pour les autres. Comme on le dit si bien chez nous **« sa ki bon pou zoies bon pou kannas » !**

Nous proposons une approche alternative. Avec les moyens et pouvoirs conférés par notre statut de région monodépartementale, régie par l'article 73 de la Constitution française, considérant que la meilleure voie vers la sérénité, la prospérité, et le progrès social et économique, est de rester dans le droit commun institutionnel français et d'évoluer dans ce cadre.

Nous rappelons qu'en 2003, le 7 décembre, la population de la Guadeloupe a massivement rejeté par référendum le projet de réforme instituant une collectivité unique se substituant aux départements et régions, avec 72,98 % de votes "Non". La prospérité de la Guadeloupe repose sur une vision claire et un courage politique orienté uniquement vers l'intérêt général, ce qui fait malheureusement défaut à nos élus actuels.

Nous rappelons aussi que, dans le passé (de 1986 à 1997), le projet CECA (Complexe Euro-Caribéen d'Activités), conçu par le monde économique et validé par l'État et l'Union européenne, porté par la Région et de Département de Guadeloupe de l'époque, avait été abandonné par le changement de gouvernance du Conseil Régional de Guadeloupe. Ce projet devait intégrer le port de Pointe-à-Pitre, l'aéroport international et des zones d'échanges, avec le World Trade Center comme centre nerveux. Un hôtel proche du CWTC devait aussi être construit pour y accueillir des touristes et investisseurs étrangers. Il prévoyait entre autres une liaison rapide par voies routières reliant le port et l'aéroport.

Il avait pourtant commencé avec l'édification du pont de l'Alliance, la construction de voies rapides reliant l'aéroport au cœur de Jarry, puis stoppé net !

Il suffit de constater aujourd'hui ce qu'est l'édifice du World Trade Center pour comprendre l'incurie de nombre de nos élus locaux !
Notre vision est de proposer, d'ici 2035, un projet innovant pour valoriser le Nord Grande-Terre tout en restant dans le cadre du droit commun institutionnel.

L'élément central de cette démarche est un Complexe Universitaire jouant un rôle de catalyseur pour l'innovation, la recherche et le développement économique.

Nous pouvons citer à titre d'exemple le partenariat d'il y a quelques décennies entre la Distillerie REIMONENQ et l'INRIA (équipe de Monsieur PARFAIT) et le concepteur Pierre-Olivier COGAT qui a abouti à la conception d'une colonne de distillation à double colonne et à quatre fonctions, unique aux Antilles Françaises, avec l'instauration de processus de traçabilité des produits et de maitrise de la qualité, avec pour résultat un de nos rhum d'exception de la GUADELOUPE.

La région Nord Grande-Terre, comprenant les communes de Petit-Canal, Port-Louis et Anse-Bertrand, étant riche en potentiel mais confrontée à des défis économiques et sociaux, doit devenir un pôle de croissance dynamique, inspiré notamment du modèle du campus SOPHIA Tech à Sophia Antipolis.

L'objectif est de créer **un Complexe Industrialo-Universitaire (C.I.U)** capable d'impulser la croissance, de créer des emplois, et de favoriser l'innovation.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La zone industrielle de Jarry, située à Baie-Mahault, représente aujourd'hui le poumon économique de la Guadeloupe. Cependant, elle est saturée, engrangée dans des dynamiques de centralisation et de discrimination spatiale. Quant au Nord-Grande-Terre, longtemps délaissé par les politiques publiques, il offre une opportunité exceptionnelle pour un développement équilibré et une diversification économique.
Ce projet s'inscrit dans une volonté de redéployer les forces et les ressources pour faire rayonner la région Nord Grande-Terre par la valorisation des ressources locales et l'innovation.

OBJECTIFS DU PROJET

- Créer plusieurs centaines d'emplois locaux durables.
- Développer une synergie entre recherche universitaire et entreprises locales pour stimuler l'innovation et la compétitivité.
- Créer un campus universitaire intégré au complexe, favorisant la proximité entre le monde académique, la recherche et l'industrie.
- Développer les technologies de l'information et de la communication (TIC).
- Valoriser les productions agricoles et halieutiques en augmentant leur valeur ajoutée.
- Établir un port moderne pour faciliter les échanges commerciaux en région caraïbe.

DESCRIPTION DU PROJET

Le complexe industrialo-universitaire s'étendra sur plusieurs centaines d'hectares réparties entre les communes de Petit-Canal, Port-Louis et Anse-Bertrand. Ces communes, stratégiquement situées, ont été choisies pour leur potentiel agricole, leur accès maritime, et leur besoin urgent de revitalisation économique.

LE CAMPUS UNIVERSITAIRE

Le campus sera le cœur du dispositif, conçu pour une interaction étroite avec les acteurs économiques locaux.

Objectif :

Positionner la région comme un centre d'excellence en recherche et innovation, servant de passerelle entre l'enseignement, le transfert technologique, et l'industrie.

Actions clés :

Former les futurs professionnels et chercheurs, soutenir l'innovation, et favoriser le transfert technologique.

Mener des recherches avancées dans les domaines des TIC, agro-transformation, gestion portuaire et développement durable

Recherche sur les technologies de l'information et de la communication (TIC)

- Le campus mènera des recherches approfondies dans ce domaine, notamment le développement de nouvelles technologies logicielles, l'optimisation des infrastructures de communication, et l'innovation dans les systèmes de gestion de l'information.
- Les projets porteront sur l'intelligence artificielle, la cybersécurité, le développement logiciel, et les systèmes de communication avancés, afin de répondre aux besoins locaux et internationaux.
- Une collaboration étroite sera instaurée avec des entreprises technologiques pour favoriser le développement de solutions innovantes, la création de produits compétitifs, et leur transfert sur les marchés.
- **Création d'un écosystème entrepreneurial :** il sera encouragé et soutenu par la mise en place d'incubateurs, d'accélérateurs, de dispositifs de financement, et de réseaux de mentors pour favoriser la création de startups dans le secteur TIC.
- Organisation de hackathons, de concours d'idées, et de formations à l'entrepreneuriat pour stimuler la créativité et accompagner la montée en compétences des porteurs de projets innovants.
- **Formation et filières :** des Masters, Doctorats, et formations continues spécialisés seront créés pour former les futurs entrepreneurs, ingénieurs et chercheurs, renforçant ainsi l'écosystème numérique local.

AXES PRINCIPAUX DU PROJET, DÉVELOPPEMENT DÉTAILLÉ :

AXE 1 : TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

Objectifs :

- Créer un centre d'excellence en TIC pour attirer chercheurs, étudiants et entreprises innovantes.
- Attirer des chercheurs et des entreprises technologiques de renom pour stimuler l'écosystème local et régional.
- Favoriser la création d'un écosystème entrepreneurial dynamique : encourager et accompagner la création d'entreprises et de startups innovantes dans le domaine des TIC, en proposant des dispositifs d'incubation, de financement, et de mentorat pour transformer les idées en entreprises pérennes.
- Développer un environnement favorable à l'émergence de startups technologiques en facilitant l'accès à des espaces de coworking, à des programmes d'accélération, et à des réseaux d'investisseurs locaux et internationaux.
- Mettre en place des dispositifs de soutien à l'innovation, tels que des appels à projets, des hackathons, et des financements participatifs, pour stimuler l'entrepreneuriat technologique et encourager la créativité locale.
- Promouvoir la collaboration entre institutions académiques, acteurs économiques, investisseurs et incubateurs afin de soutenir le développement de nouvelles startups qui répondront aux enjeux locaux tels que la cybersécurité, le développement logiciel, l'intelligence artificielle, et l'IoT (Internet des objets).
- Intégrer dans la formation universitaire des filières dédiées à l'entrepreneuriat et à la gestion de startups, afin de former des professionnels capables d'animer et de faire croître un écosystème numérique dynamique.

Infrastructures :

- Laboratoires de recherche équipés de technologies de pointe, destinés aussi à l'incubation de projets innovants.
- Centres de formation, d'incubation et d'accélération dédiés à l'entrepreneuriat technologique.
- Espaces collaboratifs pour les startups, les chercheurs et les porteurs de projets.

Partenariats :

- Collaboration renforcée avec des universités, centres de recherche, investisseurs, et acteurs économiques locaux, nationaux et internationaux pour soutenir la création et la croissance des startups.
- Mise en réseau avec des clusters technologiques européens, internationaux, et des programmes européens de soutien à l'innovation.

Programmes Éducatifs :

- Mise en place de masters spécialisés, formations continues, et programmes d'incubation pour former des entrepreneurs et des innovateurs dans le domaine des TIC.
- Ateliers, formations et accompagnement à la création d'entreprises, au développement de produits, et à la recherche de financement.

AXE 2 : AGRO-TRANSFORMATION ET VALORISATION DES RESSOURCES AGRICOLES

Objectifs :

- Améliorer la valeur ajoutée des productions agricoles et halieutiques locales à travers des techniques innovantes et durables.
- Diversifier l'économie locale en valorisant les filières agricoles, biologiques, et halieutiques, tout en assurant la durabilité environnementale.
- Promouvoir des circuits courts pour renforcer la proximité entre producteurs et consommateurs, réduire les pertes, préserver la fraîcheur, et augmenter la qualité des produits.
- Créer des emplois par le développement des activités de transformation et de conditionnement des produits locaux.

Infrastructures :

- Usines modernes de transformation agroalimentaire, équipées de technologies respectueuses de l'environnement.
- Centres de recherche en agro-biotechnologies pour développer de nouvelles méthodes de transformation, d'amélioration génétique, et de durabilité.
- Zones de stockage frigorifiques et plateforme logistique pour une gestion efficace des stocks et des flux, facilitant la distribution locale et export.

Partenariats :

- Coopératives agricoles et halieutiques, instituts de recherche spécialisés, PME locales, et grandes entreprises agroalimentaires.
- Mise en réseau avec des programmes européens, visant à obtenir des financements, des certifications, et à favoriser l'échange de bonnes pratiques.

Programmes de recherche :

- Développement de techniques innovantes de conservation, de transformation, et d'emballage respectueuses de l'environnement.
- Valorisation des plantes médicinales, aromatiques, et ressources végétales endémiques.
- Recherche sur la pêche durable, l'aquaculture innovante, et la gestion intégrée des ressources halieutiques.

Axes d'action :

- Formation continue des producteurs et transformateurs.
- Soutien à la création de PME, startups et à l'innovation dans la filière.
- Mise en marché de produits à haute valeur ajoutée, bio et locaux.
- Adoption de pratiques agricoles et halieutiques respectueuses de la durabilité.

AXE 3 : CRÉATION D'UN PORT POUR LES ÉCHANGES ET LA PÊCHE

Objectifs :

- Développer un port moderne pour faciliter les échanges avec la Caraïbe et au-delà.
- Améliorer les infrastructures de pêche, de stockage, et de transformation pour renforcer la filière pêche.
- Mettre en place une chaîne logistique efficace, garantissant la fraîcheur et la traçabilité des produits, tout en soutenant la souveraineté alimentaire.
- Créer un hub logistique intégrant stockage frigorifique, zones de débarquement, transformation, et distribution.

INFRASTRUCTURES :

- Quais modernes modulables pour accueillir la flotte locale et la pêche artisanale.
- Entrepôts frigorifiques et chambres froides pour minimiser les pertes et maintenir la qualité des produits.
- Zones de transformation à proximité immédiate du port, permettant une réduction des délais et une optimisation de la logistique.
- Infrastructures logistiques : véhicules spécialisés, systèmes de réfrigération, plateformes de distribution intégrées.
- Systèmes numériques pour la gestion des débarquements, la traçabilité, et la gestion des flux.

IMPACTS ATTENDUS

Impact économique

- **Création de plusieurs centaines d'emplois directs et indirects.**
- **Augmentation du chiffre d'affaires des entreprises agricoles, halieutiques, et portuaires.**
- **Attrait d'investissements, dynamisation des filières locales, ouverture à l'export.**

Impact social

- **Amélioration des conditions de vie, réduction du chômage, développement de compétences.**
- **Formation de jeunes et adultes dans les filières innovantes.**
- **Partage équitable des bénéfices sur le territoire.**

Impact environnemental

- **Adoption de pratiques agricoles, halieutiques et industrielles durables.**
- **Protection et valorisation des ressources naturelles (mer, terre, biodiversité).**
- **Réduction de la pollution grâce à des infrastructures respectueuses de l'environnement.**

Impact éducatif et scientifique

- **Renforcement des capacités de recherche et d'innovation.**
- **Formation d'un vivier de professionnels qualifiés, porteurs de projets.**
- **Transferts technologiques et collaborations internationales.**

PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET PHASAGE

Phase 1 : Études et planification (Années 1-2)

- Réalisation des études de faisabilité économique, environnementale et technique.
- Acquisition des terrains, conception des plans et consultation des parties prenantes.
- Obtentions des permis administratifs nécessaires.
- Engagement des acteurs locaux et coordination communautaire pour assurer une appropriation collective, intégrant leur expertise et leurs besoins spécifiques.
- Mise en place d'un comité de pilotage multi-acteurs associant représentants des collectivités, secteur privé, associations et citoyens.
- Lancement de campagnes de sensibilisation et d'information pour renforcer l'adhésion locale et partager les avancées du projet.
- Intégration de mesures concrètes pour la transition écologique, telles que l'installation d'énergies renouvelables sur site, la gestion durable des ressources, et des infrastructures respectueuses de l'environnement.

Phase 2 : Construction des infrastructures de base (Années 3-4)

- Mise en œuvre des premiers bâtiments du campus, du port, et des zones logistiques.
- Installation des premières unités de recherche, formation et incubation.
- Lancement des activités pilotes, établissement de partenariats initiaux.
- Évolution du réseau routier vers un tracé de double voie (2x2) pour mieux relier port, aéroport, campus, zones industrielles, et zones résidentielles.
- Amélioration des accès et des liaisons portuaire/aéroportuaire pour garantir une connectivité optimale, facilitant le flux logistique et économique.

Phase 3 : Déploiement complet (Années 5-7)

- Finalisation des infrastructures : port, campus, usines, zones logistiques.
- Mise en place de programmes universitaires, de recherche et d'incubation.
- Mobilisation des partenaires pour renforcer la filière et les activités économiques.

Phase 4 : Expansion et consolidation (Années 8-10)

- Extension des capacités, diversification des filières.
- Renforcement du lien avec les marchés internationaux.
- Amélioration continue des infrastructures et circuits logistiques.

FINANCEMENT ET PARTENARIATS

Sources de financement :

- Fonds européens (FEDER, FEADER, FSE, etc.)
- Subventions nationales et locales (ministères, région, Département)
- Investissements privés, fonds d'investissement, partenariats public-privé (PPP)
- Financements internationaux (Banque mondiale, FAO, etc.)

Partenariats stratégiques :

- Collectivités territoriales et institutions françaises, européennes
- Universités, centres de recherche européens, internationaux
- Entreprises privées, PME, startups, filières agricoles et halieutiques
- Organisations professionnelles, coopératives, fédérations régionales

CONCLUSION

Le projet de Complexe Industrialo-Universitaire 2035 pour le Nord Grande-Terre représente une opportunité historique pour transformer durablement cette région. En conjuguant innovation, développement économique, protection de l'environnement, et création d'emplois, il permettra à la Guadeloupe de renforcer son influence dans la région caraïbe tout en respectant ses ressources naturelles et sa population.
La réussite de ce projet repose sur la mobilisation collective des acteurs publics, privés, universitaires, et locaux, pour bâtir une région forte, innovante, et durable. Ce modèle intégré doit faire de la région une vitrine de l'innovation et de la transition écologique en mer des Caraïbes.
« Oser par l'innovation c'est donner forme à l'Avenir ! ».

Pointe-à-Pitre le 27 Avril 2026

Cohésion Sociale
et Libertés
Républicaines

C.S.L.R
161 Immeuble Gontrand Sablier
Rue des Citées Unies
97110 Pointe-à-Pitre
cslr@cslr.fr
https://cslr.fr